Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le 19/09/2023

ID: 089-218904530-20230914-VILL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU

Département de l'Yonne Nombre de membres

Séance du 14 septembre 2023

En exercice: 14

L'An deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit

Présents: 9

par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Votants: 9

Présents: Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PORTOLES,

Date de convocation : 07 septembre 2023

Florence CAPITAIN, Romain BELIGAT,

Absents excusés: Serge SAUVAGERE, Séverine TROMPARENT, Céline PARIS,

Clémence HARNIST, Justin SAFFROY

Date d'affichage:

07 septembre 2023

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

GROUPEMENT DE COMMANDE 2024-2027 POUR L'ENTRETIEN ET LE RENOUVELLEMENT DE LA DEFENSE INCENDIE Délibération n° 2023-46

Le maire informe le conseil que la ville d'Auxerre se propose d'organiser un nouveau groupement de commande pour l'entretien et le renouvellement de la défense incendie.

Ce marché à bon de commande sera renouvelable 3 fois, de 2024 à 2027. Les services de la ville d'Auxerre assureront la mission de coordonnateur pour la préparation, la passation et le contrôle du contrat et la collectivité gèrera l'exécution du marché concernant les bons de commandes, les factures et le contrôle du service fait.

Le maire demande au conseil de souscrire à ce groupement et de l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commande

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive de groupement

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

Pascal BARBERET